

REPUBLICUE DU CAMEROUN

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NGOMEDZAP

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NGOMEDZAP COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD OF
PUBLIC CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/COMMUNE-NGOMEDZAP/CIPM/2025 DU
10/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE
TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON DE
ROUTE COMMUNALE TIGA - MBENG 1 ET 2 - NKOULGOUI -
ABANG - AKONGO (17km), DANS LA COMMUNE DE
NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU
CENTRE.

PROGRAMMES 2025, 2026 et 2027

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre des campagnes d'entretien des routes en terre pour les exercices 2025, 2026 et 2027, Le Maire de la commune de **NGOMEDZAP**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON DE ROUTE COMMUNALE TIGA -

MBENG 1 ET 2 - NKOULGOUI - ABANG - AKONGO (17 km) dans l'Arrondissement de NGOMEDZAP, Département DU NYONG ET SO'O, Région du Centre.

2. Consistance des travaux

Ces travaux consisteront à l'aménagement et l'entretien des tronçons de route concernés. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier
- Amenée et repli du matériel
- Dégagement à la Pelle des voies d'accès
- Dégagement à la Pelle des sites des ouvrages
- Abattage d'arbres
- Remblai en "graveleux latéritique provenant d'emprunt" des points critiques sur la voie d'accès
- Remblai de raccordement en "graveleux latéritique provenant d'emprunt"
- Dépose des buses métalliques
- Dalot 1,0mx1,0m
- Dalot de 2,0mx2,0m
- Dalot triple de 3x1,5mx1,5mx1,5m
- Tête de dalot de 1,0mx1,0m
- Puisard de dalot de 1,0mx1,0m

- Tête de dalot de 2,0mx2,0m
- Tête de dalot de 1,5mx1,5mx1,5m
- Garde-corps métallique
- Balise en béton armé
- Gargouilles
- Barrière de pluie
- Maintien de la circulation

3. Délai d'exécution des travaux

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois (soit huit (04) mois pour chaque programme). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux de chaque programme.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique programmé ainsi comme suit :

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **300.000.000 (TROIS CENT MILLIONS) FRANCS CFA** repartie ainsi qui suit :

Programme 2025	Programme 2026	Programme 2027
100 000 000	100 000 000	100 000 000

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

7. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2025, 2026 et 2027.

8. Caution de soumission :

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Six Millions (6.000.000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un récépissé de consignation de ladite caution délivrée par la Caisse des Dépôts et de Consignation. **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de NGOMEDZAP

– Secrétariat Général dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NGOMEDZAP – Secrétariat Général, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150.000) francs FCFA** auprès du Receveur de la Commune de NGOMEDZAP.

11. Remise des Offres:

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngomedzap, Secrétariat Général, au plus tard le **11/04/2025 à 12h** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

***N° 02 /AONO/COMMUNE-NGOMEDZAP/CIPM/2025 DU 10/03/2025 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON DE
ROUTE COMMUNALE TIGA - MBENG 1 ET 2 - NKOULGOUI - ABANG - AKONGO (17km),
DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.***

Financement : BIP MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2025, 2026 et 2027.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des Offres :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **SIX MILLIONS (6.000.000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances et un récépissé de consignation de ladite caution de soumission délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission et le récépissé de consignation devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des Conférences de la commune de NGOMEDZAP, le **11/04/2025 à 13 heures 00 minute** précises, par la Commission Communale de Passation des Marchés de la commune de NGOMEDZAP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation des offres : A. Critères éliminatoires :

a. *Offre Administrative*

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence ou non-conformité de la Caution de soumission timbrée au tarif en vigueur et/ou du récépissé de consignation de ladite caution à l'ouverture des offres ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission et/ou du récépissé de consignation de ladite caution, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. *Offre technique*

- Non inscription du Conducteur des Travaux à l'ONIGC ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas obtenu au moins un total de **20 critères sur l'ensemble des 28 critères essentiels soit 71,43%**;
- Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels prioritaires suivants :
 - Une nivelleuse ;
 - Un camion benne ;

c. *Offre Financière*

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (volume 3) ;
- 2) Omission du prix d'une tâche dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois par les autorités compétentes.

B. Critères essentiels des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 28 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (**08 critères**) ;
- b) Les références de l'entreprise (**03 critères**) ;
- c) Le matériel à mobiliser (**13 critères**) ;
- d) La Visite des lieux (**02 critères**) ;
- e) La Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (**01 critère**) ;
- f) La capacité financière (**01 critère**).

15. Attribution du Marché

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **71,43%** soit **20 sur 28** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Communale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché

16. Durée de validité des Offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres Acquisition du dossier d'appel d'offres.

17. Signature du Marché :

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la **Commission Communale de Passation des Marchés** et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

18. Additif :

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage - Secrétariat General de la Commune de la Délégation Départementale des Travaux Publics DU NYONG ET SO'O au numéro de téléphone : 699 04 02 68.

Fait à NGOMEDZAP, 10/03/2025

Le Maire de la commune de

NGOMEDZAP

(Autorité

Contractante)

Copies :

- ARMP (pour insertion au JDM) ;
- Pdt/CIPM-C-NZP ;
- DD/MINMAP/MBYO ;
- Chef Service/Marché ;
- Affichage ;
- Chrono/archives.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la **Commission Communale de Passation des Marchés** et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

20. Additif :

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

21. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage - Secrétariat General de la Commune de la Délégation Départementale des Travaux Publics DU NYONG ET SO'O au numéro de téléphone : 699 04 02 68.

Fait à NGOMEDZAP, 10/03/2025

**Le Maire de la commune de
NGOMEDZAP
(Autorité**

Contractante)

Copies :

- ARMP (pour insertion au JDM) ;
- Pdt/CIPM-C-NZP ;
- DD/MINMAP/MBYO ;
- Chef Service/Marché ;
- Affichage ;
- Chrono/archives.



*Le Maire
Toumani Bleue Régine
Officier de l'Ordre National de la Valeur
Officier de l'Ordre National de la Valeur
Officier de l'Ordre National de la Valeur*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NGOMEDZAP

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NGOMEDZAP COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD OF PUBLIC CONTRACTS

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°02/ONIT/C-
NGOMEDZAP/ITB/2023 OF 10/03/2025**

**FOR TRAITMENT OF THE CRITICAL POINTS ON THE ROAD TIGA - MBENG 1 ET 2 -
NKOULGOUI - ABANG - AKONGO (17km),**

**IN NGOMEDZAP SUBDIVISION, NYONG AND SO'ODIVISION, CENTER
REGION**

1. Subject of the invitation to tender:

Within the framework of the state intervention in investment through financial year of 2023 of the Republic of Cameroon, the Mayor of DZENG Council hereby, launches, an open national invitation to tender for the treatment of critical points on the road **TIGA - MBENG 1 ET 2 - NKOULGOUI - ABANG - AKONGO (17km)**,

**IN NGOMEDZAP SUBDIVISION, NYONG AND SO'ODIVISION, CENTER
REGION**

2. Scope of work:

These works shall involve the following tasks *inter alia*:

- Site installation activities ;
- Cleaning and Earthwork ;
- Sanitation - Drainage ;
- Artworks ;
- Signaling and safety equipment ; - Various.

3. Delivery deadline:

The maximum delivery deadline provided for by the Contracting Authority shall be **eighth (08) months** for Phase I, **sixth (06) months** for phase II and **four (04) months** for phase III.

4. allotment:

The works relating to the present Open National Invitation to Tender are in one allotment of two phases.

5. Estimate cost:

The estimate cost of the operation after preliminary studies is Two Hundred Million **(200.000.00)** francs CFA.

6. Participation and origin:

The participation in this invitation to tender is opened to Cameroonian enterprises.

7. Financing:

The state intervention in investment, through 2023 fiscal year (budget allocation line n° _____), will do the financing.

8. Provisional bond

Each bidder shall include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a banking establishment or a first rate-financial organization approved by the ministry in charge of finance featuring on the list in document 11 of the tender file of an amount of **4.000.000 FCFA** (Four Million) francs CFA valid for thirty days beyond the date of validity of the offers.

9. Consultation of tender file:

The file may be consulted during working hours at the general secretary of the Contracting Authority here in Ngomedzap as soon as this notice published.

10. Acquisition of the Tender file:

The tender file may be obtained at the contracting Authority (general secretary of Ngomedzap Council), as from the publication of the present invitation to tender against a non-refundable treasury receipt of One Hundred Fifty Thousand (**150.000**) Francs CFA.

11. Submission of offers:

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the one (1) original and six (06) copies shall be submitted at the general secretary of Ngomedzap Council not later than **26th june 2023 at 12 : 00 AM** O'clock local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°02/ONIT/C- NGOMEDZAP/ITB/2023
OF10/03/2025

FOR THE REHABILITATION OF THE ROAD **TIGA - MBENG 1 ET 2 - NKOULGOUI - ABANG - AKONGO (17km),**

IN NGOMEDZAP SUBDIVISION, NYONG AND SO'ODIVISION, CENTER REGION

12. Admissibility of offers

Any tender received and on in which the Administrative file required has not been produced in original or certified copy by the issuing service in accordance with the provisions of the supplementary regulations for the invitation to tender, shall be rejected. The documents must be dated less than three (03) months before the original date of submission of tenders.

13. Opening of the bids:

The bids shall be opened in one phase on at **01 : 00 PM** O'clock, local time, by the Tenders Board commission in the Ngomedzap Council conference hall.

The bidders may attend or be duly the persons of their choice.

14. Evaluation criteria

1. Principal eliminatory criteria

i) Absence or non-compliant administrative file after 48 hours subject to Article **1.1 of Circular**

N°002/CAB/PM of 31st January 2011 relating to the improvement of the performance of the

Public Contracts System ; ii) False declaration or forged document. (The Tenders Board or the Contracting Authority reserves the right to proceed with the verification of the authenticity of any document where there is a doubt) ;

- iii) Absence in the technical file of a detailed proposed methodology on the execution of the project, organisation and planning ;
- iv) Non registration of supervisor into the National Order of Civil Engineers (NOCE) ;
- v) Non satisfaction of at least **80%** of the essential criteria;
- vi) Absence of an justification work's of financial capacity an amount of **five hundred million (500, 000, 000) CFA**

F at the last three years allocated to this tender vii) Omission of a quantified unit price from the price schedule; viii) Incomplete financial bid;

2. The principal qualification criteria (Essential criteria)

Evaluation shall be assessed in a binary manner of either **Satisfactory or Non**. Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of the main criteria shared as follows: **i)** Qualification and experience of personnel in the project ; **ii)** The company's references ; **iii)** Availability of materials and the essential ones ; **iv)** Execution date line planning respect ; **iv)** Finance capacity (1/3 of estimated cost) ;

Failure to attain **80%** of the above criteria will result in the elimination of the offer. **v)** The company's references ; **vi)** Availability of materials and the essential ones ; **vii)** Execution date line planning respect ;

Assignment:

The Contracting Authority will award the contract to the tenderer having presented a compliant technical eligible Administrative offer and presenting the lowest evaluated finance offer.

15. Validity of Offers:

Bidders will remain committed to the offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

14. Complementary information:

Complementary information may obtain during working hours from the provide general secretary of Ngomedzap Council.

Any attempt to corrupt or misbehave or malpractices with evidence should be signaled or reported either by sms or writing with copy to Minister Delegate at the Presidency in charge of Public Contracts, the President of National Anti-Corruption Commission and the Mayor of Ngomedzap Council.

Ngomedzap, the 10/03/2025

THE MAYOR OF NGOMEDZAP COUNCIL
(Contracting Authority)

Carbon Copy :

DDMINEPAT/ NYONG AND SO'O
DDMINTP/ NYONG AND SO'O
DDMINMAP/ NYONG AND SO'O

